



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 – Premier bilan financier des mesures de soutien à l'économie locale

Deux mois après le début de la crise sanitaire, le Conseil communal dresse un premier état des lieux des mesures prises à son échelle en faveur de l'économie locale, parmi lesquelles un soutien au *Courrier du Val-de-Travers Hebdo*.

L'impact global de la pandémie de coronavirus sur les finances des collectivités publiques demandera encore du temps avant de pouvoir être mesuré. Plusieurs décisions du Conseil communal de Val-de-Travers sont déjà connues et permettent d'en dresser un premier bilan, en y intégrant celles prises par le Canton de Neuchâtel qui concernent également les communes.

Peu après la décision du Conseil fédéral de décréter l'état de situation extraordinaire et de donner un fort coup de frein aux activités économiques, le Conseil communal a octroyé un soutien au *Courrier du Val-de-Travers Hebdo*, confronté à une importante baisse de ses recettes publicitaires. Convaincu de la nécessité de maintenir actif cet important vecteur de communication, plus encore envers la population la plus vulnérable face au coronavirus, l'exécutif a versé une aide de 5'000 francs par mois à son éditeur en avril et en mai. Elle le sera encore en juin prochain.

Un montant de 10'000 francs a par ailleurs été octroyé à l'association Val'Action pour son récent *Challenge solidaire*. Le Conseil communal a été sensible à l'effet multiplicateur de cette démarche, qui permet à la population d'acquérir des Val' avec un rabais important, tout en favorisant la fréquentation des commerces et restaurants de la région.

Ainsi qu'il l'a déjà annoncé, l'exécutif a également renoncé à facturer l'usage du domaine public pour les établissements publics, privant la commune d'un montant de plus de 5'000 francs. Il ne facturera pas davantage les agrandissements éventuels des terrasses sur les places et les trottoirs, lesquels restent évidemment soumis à autorisation. Il a par ailleurs mis en suspens le paiement des quelques loyers de locaux commerciaux appartenant à la commune.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
**COVID-19 – Premier bilan financier des mesures
de soutien à l'économie locale**

Plusieurs décisions cantonales concernent les communes, dont les mesures d'assouplissement pour les contribuables, annoncées fin mars déjà. Partagé par le Canton et les communes, le budget dédié aux mesures d'intégration professionnelle a par ailleurs été élargi, afin de tenir compte de l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi. L'impact de ces deux décisions est estimé à quelque 120'000 francs pour la commune de Val-de-Travers.

Pour cette dernière, la crise actuelle se traduira également par des pertes de recettes diverses, qu'elles soient fiscales, liées à l'accueil extrafamilial, à l'exploitation du Centre sportif ou encore à la vente de bois. Le Conseil communal a mis les outils nécessaires en place pour pouvoir chiffrer l'impact total de la pandémie, qui pèsera sans nul doute sur les comptes communaux présents et à venir. L'exécutif n'en reste pas moins attentif à la situation, cherchant à apporter des solutions concrètes lorsqu'elles relèvent de sa compétence, ainsi qu'il l'a fait en maintenant sans tarder le marché hebdomadaire de Fleurier.

Val-de-Travers, le 20 mai 2020

LE CONSEIL COMMUNAL

